

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MUNTZENHEIM DU 29 MARS 2022**

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUNTZENHEIM

SEANCE DU 29 MARS 2022

Sous la Présidence de M. le Maire, Marc BOUCHÉ, la séance est ouverte à 20h30 à la Mairie, salle de réunion du Conseil municipal

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Marc BOUCHÉ
Jean-Marie HAUMESSER
Christelle LEHRY
Karin KEMPF
Marc MISBACH
Brigitte OBRECHT
Elisabeth WOELFFLE
Sonia RITZENTHALER
Manu SCHULLER
Caroline FRANCK
Virginie KREMPP
Marc FRIEH
Yann DIBLING

Absents excusés : Serge BASS qui donne procuration à Sonia RITZENTHALER, Christophe ELCHINGER qui donne procuration à Marc BOUCHÉ

ORDRE DU JOUR :

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 février 2022
- 3) Informations du Maire
- 4) Compte administratif 2021 du budget général et affectation du résultat
- 5) Compte de gestion du budget général 2021
- 6) Subventions versées en 2021 et propositions pour 2022
- 7) Taux des impôts locaux
- 8) Budget Général 2022
- 9) Informations des commissions et autres
- 10) Informations des organismes intercommunaux et autres
- 11) Divers

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Karin KEMPF est désignée pour assurer cette fonction.

2) Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 février 2022

Le compte-rendu de la réunion est approuvé et signé par tous les conseillers présents.

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MUNTZENHEIM DU 29 MARS 2022**

3) Informations du Maire

** Depuis le 21 février 2022, Monsieur le Maire a signé les arrêtés suivants :*

Urbanisme

- Non opposition au PC de M. Laurent HUSSER – rue Principale – Construction d'une maison sur 2 niveaux avec un garage double accolé
- Non opposition à la DP de M. Julien SCHANGEL– 16 rue du Froment – installation d'une clôture
- Non opposition au PC de M. Laurent HERRMANN – 3 rue Joseph de Pauw – construction d'une piscine, d'une pergola, modification de la façade du hall Nord de l'entreprise avec la création d'ouvertures et réalisation de clôtures sur rue et sur limite séparative Est.

Ressources humaines

- avancement échelon et reclassement
- Modification attribution NBI

Circulation / Travaux

- Circulation rue Principale restreinte suite à la cérémonie du 12 mars 2022 concernant l'assemblée générale de l'ANSORAA Section Haut-Rhin Nord
- Travaux de renouvellement de tampons – 14 rue Dobler

Fêtes

- Débit de boissons « Le Théâtre s'en mêle »
- Débit de boissons + prolongation « La renaissance » d'Andolsheim
- Débit de boissons « A travers Chant » de Colmar
- Débit de boissons « Entre Parent'aise »
- Débit de boissons + prolongation « Colmar Morghulis »

** Remerciements*

- Remerciements de Hubert Groff à l'occasion de ses 85 ans
- Remerciements de Christiane Ebran à l'occasion de ses 85 ans

** Autres informations*

- Monsieur le Maire précise suite à l'accord du permis de construire accordé à M. Laurent Husser, la convention concernant la mise à disposition du parking situé devant l'école maternelle pour les enseignants prendra fin au plus tôt fin avril et au plus tard le 31 mai en fonction du démarrage des travaux.
- Jean-Marie Haumesser explique que le terrain de jeu de la Poste a été aménagé avec une haie variée de plantes et d'arbres. La plantation a été réalisée par les agents techniques.
- Les travaux d'éclairage public pour le changement des luminaires effectués par la Société Vialis ont démarré ce mardi 29 mars 2022.
- Jean-Marie Haumesser rappelle que suite à la précédente commission voirie, des lignes continues jaunes ont été tracées à l'angle des rues Principale/Vauban pour permettre aux véhicules venant de la rue Vauban d'avoir une visibilité plus nette sur les véhicules venant de la rue Principale. Les lignes jaunes rue Arrière le long de l'école primaire ont été passées en lignes discontinues afin de permettre aux parents uniquement de pouvoir s'arrêter pour déposer leurs enfants mais en aucun cas stationner.

4) Compte administratif 2021 du budget général et affectation du résultat

La commission des finances s'est réunie le 21 mars 2022 et a examiné le compte administratif qui se présente comme suit :

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MUNTZENHEIM DU 29 MARS 2022**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	689 677,36	Dépenses	196 152,49
Recettes	814 699,52	Recettes	427 847,22
Résultat 2021	125 022,16	Résultat 2021	231 694,73
Résultat reporté 2020	418 803,14	Résultat reporté 2020	- 324 874,92
Excédent cumulé 2021	543 825,30	Besoin de financement 2021	- 93 180,19

Restes à réaliser :

- En dépenses d'investissement d'un montant de	123 197,00 €
- En recettes d'investissement d'un montant de	145 930,80 €

Besoin de financement corrigé des RAR - 70 446,39 €

Reprise du résultat 2021 :

Report en fonctionnement 002	473 378,91 €
Résultat d'investissement au 001 (dépenses)	- 93 180,19 €
Compte 1068	70 446,39 €

M. le Maire ne prend pas part au vote.

Sous la Présidence de M. Jean-Marie HAUMESSER, 1^{er} Adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le Compte Administratif 2021 et l'affectation des résultats au budget 2022.

5) Compte de gestion du budget général 2021

La commission des finances a constaté la concordance des résultats 2021 présentés par le Comptable des Finances publiques, avec la comptabilité communale.

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés approuve le compte gestion 2021.

6) Subventions versées en 2021 et propositions pour 2022

Le Conseil municipal est invité à délibérer sur les propositions de subventions pour 2022.

<i>Tiers</i>	<i>Proposé 2021</i>	<i>Versé 2021</i>	<i>Proposé 2022</i>
ALC RIED BRUN	100,00	100,00	0,00
ACSLME – Jean-Marie Haumesser	100,00	100,00	100,00
DONNEURS DE SANG - Irmgarde Laurent	100,00	100,00	100,00
AMICALE SAPEURS POMPIERS – Gérard Meyer	100,00	100,00	100,00
ALC DU RIED BRUN – Franck Thalmann	100,00	100,00	0,00

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MUNTZENHEIM DU 29 MARS 2022**

ASS SPORTIVE ZEHALOIFER – Simone Kauffmann	100,00	100,00	100,00
ASSOC DE PECHE – Richard Feuerbach	100,00	100,00	100,00
LES SELVERLECKLA – Philippe Brand	100,00	100,00	100,00
COLMAR MORGHULIS - Alain KAUFFMANN	100,00	100,00	100,00
LE THEATRE S'EN MELE – Michel Jonas	100,00	100,00	100,00
UN ANCIENS COMBATTANTS – Jean-Claude Dumaire	100,00	100,00	100,00
ESPOIR ATHLÉTIQUE DU RIED – Julien Gaff	0,00	250,00	100,00
ASS GYMNASTIQUE VOLONTAIRE Esther Bedo	100,00	100,00	100,00
A l'écoute de ton corps – Adeline Bollenbach	0,00	0,00	150,00
Jeunesse du Ried Brun – Jérémie Clamme	0,00	0,00	150,00
ASSOCIATIONS REUNIES – Christelle Lehry	1 400,00	1 400,00	1 400,00
FRJM – Bertrand Roser	1 000,00	1 000,00	1 000,00
CONSERVATOIRES DES SITES ALSACIENS	15,00	30,00	15,00
ASS ECOMUSEE D'ALSACE	16,00	16,00	16,00
ASS MUSIQUE ET CULTURE	16,00	16,00	16,00
ASSOC ESPOIR	30,00	30,00	30,00
LA PREVENTION ROUTIERE	40,00	40,00	40,00
ASS SEPIA	100,00	100,00	100,00
BANQUE ALIMENTAIRE DU HAUT RHIN	100,00	100,00	100,00
DELTA REVIE	200,00	200,00	200,00
UD SAPEURS POMPIERS DU HAUT RHIN	400,00	400,00	400,00
ASS DES MAIRES ET ADJOINTS	500,00	500,00	500,00
ENTRAIDE ALIMENTAIRE LA MANNE	500,00	500,00	500,00
ADMR	658,50	658,50	658,50
APALIB RESEAU APA	658,50	658,50	658,50
ORPHEON – Patrick Kloepfer	0,00	6 000,00	2 500,00
ORPHEON - exceptionnelle	0,00	4 000,00	0,00
ARAHM SERVICE CENTRAL	0,00	300,00	300,00
LES RESTAURANTS DU COEUR HAUT-RHIN	0,00	50,00	0,00
Divers bénéficiaires	6 746,00	0,00	8 166,00
	13 580,00	17 449,00	18 000,00

Le Conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés, approuve la liste des subventions proposées pour 2022 qui s'élèvent à 18 000 €.

7) Taux des Impôts locaux

En 2022, les taux ont été fixés comme suit :

L'article 16 de la loi de finances pour 2020 reconduit pour 2022 les taux de taxe d'habitation (TH) appliqués en 2019 : les communes ne voteront donc aucun taux de TH au titre de 2022.

Taxe foncière sur le bâti :	25.11 %
Taxe foncière sur le non bâti :	70.00 %
CFE (ancienne taxe professionnelle) :	encaissée par Colmar Agglomération

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MUNTZENHEIM DU 29 MARS 2022**

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de conserver ces taux pour 2022

8) Budget général 2021

Vu les articles L 1612-1 et suivants et L 2311-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs aux budgets et comptes,

Vu la présentation détaillée avec la nouvelle nomenclature M57 en abrégé par le Maire, du Budget Primitif 2021 voté par chapitres budgétaires,

Après avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés approuve le budget primitif 2022 comme suit :

- section de fonctionnement : **1 320 330,55 €**
- section d'investissement en suréquilibre : **573 123,00 €** en dépenses et **1 027 177 €** en recettes

9) Informations des commissions et autres

* Commission urbanisme du 15/03 retracée par Marc Misbach :

Déclaration d'intention d'aliéner

* M. Demma Jérémie – 12C rue arrière – 2.47 ares / 125 m² - 315000 € - avis favorable

Certificat d'urbanisme d'information

* Vente Zergel / Rougnon – 4 rue des saules (bâtiment) – 47m² - avis favorable

Déclaration préalable

* M. Cornolti Arnaud – 8 rue principale – isolation thermique extérieure - avis favorable

* M. Schangel Julien – 16 rue du froment – pose clôture - avis favorable

Permis de construire

* M. Coestesquis Cédric – 8 rue du froment – construction d'une piscine, d'un local technique et d'une pergola - avis favorable

* M. Capello Eugenio – 12 rue du froment – construction d'un garage et d'une piscine - avis favorable

Divers :

Le mur de M Delbarre validé le 1/2/22 serait non conforme

* Commission communication des 22/02 et 23/03 retracées par Christelle Lehry :

Mise en place du Muntz de Mars avec une page consacrée au 01^{er} avril. La distribution sera effectuée jeudi 30 mars avec la lettre du Maire.

* Commission action sociale du 10/03 retracée par Christelle Lehry :

Mise en place du conseil des aînés qui sera publié dans le Muntz pour expliquer le rôle de cette commission et les modalités d'inscription

* Commission finances du 21/03 retracée par Marc Bouché :

Détail complet du compte administratif, des restes à réaliser, du projet de l'affectation des résultats, des dépenses d'investissements futures et de la prévision budget primitif.

* Commission de révision des listes électorales du 17/03 retracée par Cindy Lopez :

La liste électorale a été révisée en totalité. Toutes les rues ont été vérifiées pour permettre de radier les personnes n'ayant plus d'attache dans la commune.

A ce jour, nous sommes à 958 votants pour les élections présidentielles.

* Conseil d'école du 08/03 retracée par Karin Kempf :

Les inscriptions auront lieu jeudi 10 mars 2022 à l'école maternelle ou sur rendez-vous.

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MUNTZENHEIM DU 29 MARS 2022**

Les élèves de la Grande Section seront accueillis pour une visite au CP au courant du mois de juin.

Projets d'école :

Axe 1 : l'accès à la culture en milieu rural : les classes en musique

Axe 2 : le climat scolaire

Axe 3 : la réussite de tous

Les exercices d'évacuation et de risques majeurs se sont bien déroulés.

Prochain conseil d'école 14 juin 2022.

10) Divers

- Brigitte Obrecht propose de mettre un banc à l'église afin que les habitants plus particulièrement les aînés puissent se poser et se détendre. L'idée est envisagée.

Un sapin au niveau du petit rond point de l'école serait aussi à voir. Jean-Marie Haumesser explique qu'il n'est pas possible de mettre sapin ou arbre dans cet espace car il y a une buse implantée pour empêcher que le macadam ne remonte.

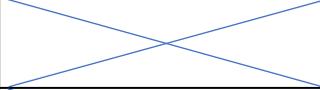
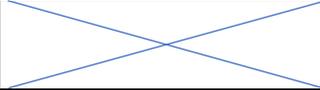
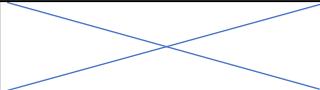
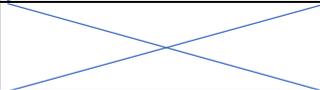
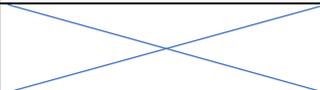
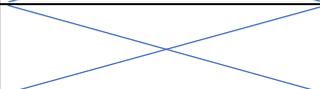
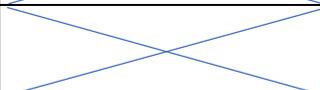
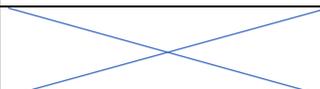
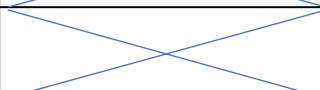
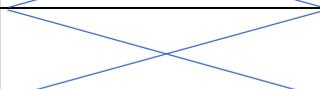
- Marc Friehe remonte une information concernant la circulation entre l'intersection rue du Rhin et rue Solhweg côté cimetière. Les véhicules ne laissent pas toujours la priorité.

- Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se positionner sur les heures de permanences pour les élections des 10 et 24 avril prochain.

- Le tour du ban communal est prévu le 22 mai à partir de 09h. rendez vous en Mairie. Cette balade s'effectuera en vélo.

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Maire clôture la réunion à 21h40.

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MUNTZENHEIM DU 29 MARS 2022**

Nom Prénom	Qualité	Procuration	Signature
Marc BOUCHÉ	Maire		
Jean-Marie HAUMESSER	Adjoint		
Christelle LEHRY	Adjointe		
Marc MISBACH	Adjoint		
Karin KEMPF	Adjointe		
Brigitte OBRECHT	Conseillère municipale		
Serge BASS	Conseiller municipal	Procuration donnée à Sonia RITZENTHALER	
Elisabeth WOELFFLE	Conseillère municipale		
Manu SCHULLER	Conseiller municipal		
Marc FRIEH	Conseiller municipal		
Christophe ELCHINGER	Conseiller municipal	Procuration donnée à Marc BOUCHÉ	
Yann DIBLING	Conseiller municipal		
Sonia RITZENTHALER	Conseillère municipale		
Caroline FRANK	Conseillère municipale		
Virginie KREMPP	Conseillère municipale	